



Accidents de travail et licenciement

Par **jlouis**, le **30/10/2008** à **14:52**

je suis en accident de travail depuis le 3/02/2008 MON Medecin me juge inapt a la reprise d'un travail ne pouvant plus porter plus de 10kg et de ne rester assis plus de 3h il a cloturer mon arret avec sequel et impossibilite de reprendre un travail j' ai 54ans comment cela va ce passer et quel indemnité dois-je attendre merci de me renseigner et de me dire comment pratiquer et quelle démarche a faire pour toucher une éventuelle indemnisation et à peu près le montant auquel je peux prétendre merci de répondre par mail au jlnickels@hotmail.fr merci à l'avance